

Type d'enjeux				
ID_ Enjeux	Niveau 1	ID_ Enjeux	Niveau 2	Niveau 3
1	Bâti, zone urbaine, habitat	11	Zone habitée	111 Bâti continu (zone urbaine dense)
				112 Bâti discontinu (habitat lâche type lotissement)
				113 Bâti ponctuel (habitation isolé)
		114 Bâti ponctuel (bâtiment recevant du public isolé)		
12	Batiment non habité	121 Bâti ponctuel non occupé (grange, etc.)		
		131 Cabanon		
		211 Centrale hydroélectrique		
2	Activité économique	21	Industrie	212 Micro-centrale
				213 Station de pompage industrielle
				214 Zone industrielle
				215 Gravière, carrière
				221 Station de pompage pour irrigation individuelle
		22	Station de pompage agricole	222 Station de pompage pour irrigation collective
				231 FDCK
		23	Association / club	241 Camping municipal
				242 Gîte municipal
		24	Hébergement	251 Camping privé
				252 Gîte privé
		25	Entreprise	253 Hôtel, restaurant
				254 Pisciculture
255 Zone artisanale, etc.				
256 Zone commerciale, etc.				
3	Tourisme, loisirs et cadre de vie	31	Sentier	311 Sentier pédestre (à créer, en projet)
				312 Sentier pédestre (existant, à restaurer)
				313 Sentier pédestre (existant, à entretenir)
		32	Accès à la rivière	321 Pédestre
				322 Véhicule 2 roues
				323 Véhicule 4 roues
				324 Plage
		33	Plan d'eau artificiel	325 Embarquement/débarquement
				326 Passe à canoë-kayak
		34	Services environnementaux	331 Plan d'eau loisir (baignade, navigation, pêche)
				341 Qualité paysagère
				342 Habitat naturel remarquable
				343 Biodiversité
4	Equipement collectif	41	Sport et loisir	344 Espèce remarquable
				411 Espace vert aménagé
				412 Terrain de sport
				413 Base de loisir
		42	Patrimoine bâti	414 Piscine, salle de sport (gymnase, etc.)
				421 Moulin
				422 Eglise
		43	Déchets	423 Cimetière
				431 Déchetterie
				432 Décharge domestique (contrôlée, en service)
		44	Assainissement	433 Décharge domestique (contrôlée, hors service)
				434 Décharge non domestique (contrôlée, en service)
				441 Lagunage
442 Poste de relèvement				
443 Conduite eaux usées				
444 STEP				
445 Rejets de système d'assainissement				
45	Ressource en eau (Pompage)	451 Puits, forage		
		452 Station de pompage AEP		
		453 Station de pompage incendie		
46	Sécurité	454 Station de pompage industrielle		
		461 Caserne pompier		
		462 Station de pompage incendie		
47	Protection contre inondation	463 Commissariat, gendarmerie		
		471 Digue longitudinale		
		472 Digue transversale		
48	Technique et production pour/par une collectivité	473 Bassin écrêteur		
		481 Local technique (garage, etc.)		
		482 Local de production (abattoir, etc.)		
		483 Autres		
		511 Décharge "sauvage"		
5	Décharge, dépôt	52	Décharge industrielle	521 Décharge contrôlée en activité
				522 Décharge hors service
6	Exutoire, rejet	61	Eaux usées	611 Eaux usées domestiques
				612 Eaux usées artisanat
				613 Eaux usées industrielles
		62	Eaux pluviales	621 Eaux pluviales urbaines
				622 Eaux pluviales routières
		63	Eaux de drainage	631 Agricole
632 Autre				

7	Réseau hydraulique et hydrographique	71	Ouvrage	711	Barrage		
				712	Seuil répartiteur (prise d'eau + dérivation)		
				713	Seuil de fond (stabilisateur du profil en long)		
				714	Ouvrage de décharge sur dérivation (seuil + vannes)		
				715	Seuil avec plage de dépôt (RTM, déssableur, etc.)		
		72	Dérivation	716	Passé à poissons		
				721	Prise d'eau en rivière		
				722	Canal d'aménée		
				723	Canal de fuite		
				724	Canal de décharge		
		73	Cours d'eau	725	Conduite forcée		
				731	Chenal secondaire		
				732	Bancs alluviaux		
				733	Frayère		
				734	Ripisylve		
8	Voies de communication	81	Ouvrages d'art	735	Espace de mobilité		
				736	Continuité écologique		
				737	Lit mineur (tracé, gabarit, etc.)		
				738	Embâcle en lit mineur		
				739	Lit majeur (zone d'expansion des inondations)		
				82	Voirie	811	Buse
						812	Gué submersible (desserte agricole)
						813	Pont ou passerelle (desserte agricole ou forestière, sentier, etc.)
		814	Pont ou passerelle (accès privé)				
		815	Pont (route communale)				
		816	Pont (route départementale)				
		817	Pont (route nationale)				
		82	Voirie	818	Pont - Viaduc (autoroute, RFF)		
				821	Sentier à usage collectif (randonnée)		
				822	Piste (desserte agricole ou forestière)		
823	Piste ou route (accès privé)						
824	Route communale						
825	Route départementale						
826	Route nationale						
9	Autres réseaux	91	Electrique	827	Autoroute		
				828	Voie ferrée		
				829	Parking, aire de stationnement		
		92	Téléphone	830	Aménagement voirie (bassin de décantation, d'orage, etc.)		
				911	Ligne moyenne tension (poteau ERDF)		
				912	Ligne haute tension (pylone, etc.)		
		93	Gaz	913	Ligne enterrée		
				914	Poste technique électricité (transformateur, etc.)		
				921	Ligne (poteau, etc.)		
		94	Eau potable	931	Gazoduc aérien		
				932	Gazoduc enterré		
				933	Poste technique gaz		
		95	Fibre	941	Ressource AEP		
				942	Conduite AEP		
				943	Poste technique eau		
96	Drainage agricole	951	Fibre optique				
		961	Drain agricole				
		962	Bassin tampon				
97	Autre	971	Autre réseau				
		1011	Forêt de bois durs				
		1012	Forêt alluviale				
100	Occupation du sol (hors zones urbaines et voies de communication)	101	Bois	1021	Peupleraie		
				1022	Verger		
				1023	Vigne		
		102	Plantation	1024	Autre plantation (reboisement, etc.)		
				1031	Prairie naturelle		
				1032	Prairie humide		
		103	Prairie	1033	Prairie cultivée		
				1041	Culture non irriguée		
				1042	Culture irriguée		
		104	Culture	1051	Zone humide continentale		
				1052	Zone humide littorale		
				1053	Plan d'eau naturel		
		105	Milieux humides et aquatiques	1061	Boisement de falaise		
				1061	Boisement de falaise		
				1061	Boisement de falaise		

Type de problématique			
Code_ N1	Niveau 1	Code_ N2	Niveau 2
01	Risque naturel et sécurité des biens ou personnes	0101	Dynamique torrentielle
		0102	Inondation
		0103	Erosion / Mobilité latérale
		0104	Erosion verticale/Incision / Affouillement
		0105	Capture de plan d'eau, de canal
		0106	Instabilité de falaise
		0107	Instabilité de versant
		0108	Avalanche
		0109	Protection contre érosion défectueuse, inefficace
		0110	Protection contre inondation défectueuse, inefficace
		0111	Danger pour la navigation
02	Continuités	0201	Continuité longitudinale des écoulements (TCC, etc.)
		0202	Continuité latérale des écoulements (endiguement, etc.)
		0203	Migration piscicole (seuil, barrage, etc.)
		0204	Transit sédimentaire (seuil, barrage, etc.)
		0205	Migration animal (loutre...)
03	Encombrement du lit mineur ou de la bande active	0301	Végétaux instables et embâcles
		0302	Végétaux formant points durs/saillants
		0303	Banc alluvial végétalisé
		0304	Nappe de charriage rehaussant le lit
		0305	Boisement alluvial dense (fermeture espace tampon, effet point dur)
		0306	Apports d'avalanches (bois, débris, neige)
04	Ressource en eau (Quantité)	0401	Piézométrie de la nappe d'accompagnement
		0402	Modification des débits liquides
05	Ressource en eau (Qualité)	0501	Risque de pollution (rejet)
		0502	Risque de pollution (dépôt)
06	Ouvrage et réseau	0601	Risque de rupture (danger, ligne d'eau, etc.)
		0602	Risque de ruine ou contournement (ligne d'eau, ripisylve ...)
		0603	Perte d'usage : voie de communication
		0604	Perte d'usage : réseau (conduite ...)
		0605	Perte d'usage : activité économique
		0606	Propice à la formation d'embâcle
		0607	Perturbation des écoulements en crue
		0608	Danger dans la conception pour la navigation ou autre usage
07	Travaux à "grande échelle"	0701	Recalibrage / Rectification du lit mineur
		0702	Chenalisation du lit mineur (enrochement, etc.)
		0703	Protection de berge endommagée
		0704	Endiguement longitudinal en haut de berge
		0705	Autre endiguement en lit majeur
		0706	Remblaiement en lit mineur
		0707	déplacement du lit mineur
08	Activité impactante	0801	Extraction en lit mineur
		0802	Extraction en lit majeur
		0803	Elevage
09	Occupation de l'espace rivière	0901	Urbanisation en zone inondable
		0902	Urbanisation dans l'espace de mobilité fonctionnel
		0903	Remblaiement d'une grande superficie
		0904	Imperméabilisation d'une grande superficie
		0905	Développement / aménagement touristique
10	Patrimoine écologique	1001	Développement d'espèces invasives terrestres
		1002	Développement d'espèces invasives aquatiques
		1003	Fonctionnement hydraulique des zones humides
		1004	Fonctionnement hydraulique des annexes fluviales (fermeture C2, déconnexion, etc.)
		1005	Fonctionnement hydraulique de l'espace de mobilité (fermeture, déconnexion, etc.)
		1006	Alevinage à base d'espèces non autochtones etc.
11	Patrimoine paysager	1101	Site classé - dégradation
		1102	Site classé - mise en valeur
		1103	Site inscrit - dégradation
		1104	Site inscrit - mise en valeur
		1105	Site "d'importance local" - dégradation
		1106	Site "d'importance local" - mise en valeur
12	Patrimoine culturel	1201	Petit patrimoine bâti lié à l'eau - dégradation
		1202	Petit patrimoine bâti lié à l'eau - mise en valeur
		1203	Ouvrage d'art (pont, seuil, aqueduc ...) - dégradation
		1204	Ouvrage d'art (pont, seuil, aqueduc ...) - mise en valeur
		1205	Bâtiment - dégradation
		1206	Bâtiment - mise en valeur
		1207	Infrastructure - dégradation
		1208	Infrastructure - mise en valeur

20	Pratique "individuelle" indésirable en lit mineur	2001	Mauvaise gestion de la forêt alluviale
		2002	Mauvaise gestion de la ripisylve
		2003	Travaux sur la morphologie (rectification, recalibrage)
		2004	Travaux de curage
		2005	Régilage sur talus de berge
		2006	Dépôt non contrôlé
		2007	Prélèvement d'eau non contrôlé
		2008	Rejet d'eau non contrôlé
		2009	Abreuvement du bétail
21	Pratique "individuelle" indésirable en lit majeur	2101	Mauvaise gestion de la forêt alluviale
		2102	Travaux de drainage
		2103	Dépôt non contrôlé
		2104	Remblaiement
		2105	Edification merlon et terre
30	Règlementation	3001	non respect (travaux non autorisés, etc.)
		3002	non-conformité (mise aux normes, équipement, etc.)
		3003	Volonté de mise en règle

Hiérarchie dans le diagnostic

- 0 indéterminée
- 1 non prioritaire
- 2 modérément prioritaire
- 3 fortement prioritaire

		communes
	Objectif primaire	Objectif secondaire
A - Gestion des érosions de berges et de la mobilité fluviale	A1 - Limiter la vulnérabilité des enjeux humains	A11 - Ne pas implanter de nouveaux enjeux à proximité des berges A12 - Déplacer les enjeux les plus fortement exposés
	A2 - Limiter les facteurs aggravant les érosions ou leurs impacts	A21 - Améliorer l'état de la végétation des berges/ripisylve A22 - Traiter sélectivement la végétation des bancs alluviaux A23 - Traiter sélectivement les accumulations de bois flottés (embâcles) - voir B4 A24 - Traiter sélectivement les points durs ou saillants A25 - Surveiller l'évolution des points potentiellement problématiques (banc alluvial, etc.)
	A3 - Conforter ou protéger les zones exposées	A31 - Définir une stratégie d'intervention en fonction des enjeux - voir A42 A32 - Réduire la vulnérabilité de la berge à l'érosion (génie végétal, talutage, etc.) A33 - Protéger / renforcer les berges érodées ou exposées (génie civil)
	A4 - Préserver ou restaurer un espace tampon fonctionnel (espace de mobilité)	A41 - Définir un espace de mobilité admissible A42 - Définir des règles de gestion et d'intervention au sein de l'espace de mobilité admissible A43 - Intégrer l'espace de mobilité admissible aux documents d'urbanisme A44 - Supprimer des obstacles à l'érosion des berges (enrochement, etc.) A45 - Éviter/interdire la chenalisation des secteurs de rivière en tresses ou divagantes A46 - Gérer le développement des boisements alluviaux (fermeture, point dur, etc.)
	A5 - Limiter l'incision du lit mineur (érosion verticale)	A51 - Stabiliser le profil en long (seuil de fond, etc.) A52 - Définir un espace de mobilité admissible (voir A41)
	Autre (préciser)	
	Autre (préciser)	
B - Gestion des inondations et de la propagation des crues	B1 - Limiter la vulnérabilité des enjeux humains	B11 - Ne pas implanter de nouveaux enjeux en zone inondable B12 - Déplacer les enjeux les plus fortement exposés B13 - Respecter et faire respecter le règlement des PPR inondation
	B2 - Limiter les facteurs aggravant les inondations ou leurs impacts	B21 - Définir une stratégie d'intervention en fonction des enjeux B22 - Réduire l'encombrement du lit mineur en amont des zones à enjeux B23 - Traiter les zones d'accumulation de bois flottés proches des zones à enjeux B24 - Modifier les ouvrages favorisant la formation d'embâcles
	B3 - Protéger les zones exposées aux inondations	B31 - Implanter des digues de protection contre les inondations B32 - Construire des ouvrages d'écrêtement des crues B33 - Remblayer des zones inondables
	B4 - Préserver ou restaurer les espaces tampons (champ d'expansion des inondations et de mobilité latérale)	B41 - Préserver les espaces tampons (zone d'expansion des inondations) B42 - Limiter le remblaiement de zones inondables B43 - Limiter la construction de digues longitudinales de lutte contre les inondations B44 - Restaurer des espaces tampons (zone d'expansion des inondations) B45 - Supprimer des obstacles au débordement en lit majeur (digue longitudinale, etc.) B46 - Assurer la maîtrise foncière des espaces tampons
	B5 - Améliorer la connaissance sur les crues et leurs conséquences	B51 - Elaborer un protocole d'analyse "retour d'expérience post-crue" B52 - Systématiser les prises de vue aériennes après les crues morphogènes B53 - Systématiser les prises de vue aériennes après les crues inondantes
	Autre (préciser)	systématiser les prises de vue aériennes pendant les crues
	Autre (préciser)	
C - Gestion de l'état et du fonctionnement hydromorphologiques du fleuve	C1 - Réduire les impacts sur le régime hydrologique et les conditions découlement	C11 - Relever le débit réservé dans les tronçons courts-circuités C12 - Améliorer la gestion des ouvrages hydroélectriques en crue C13 - Supprimer certaines prises d'eau et dérivations C14 - Réduire les prélèvements directs dans les cours d'eau C15 - Réduire les prélèvements directs dans les affluents C16 - Réduire les prélèvements directs dans la nappe alluviale C17 - Améliorer l'occupation des sols sur le bassin versant
	C2 - Réduire les impacts sur les conditions morphologiques	C21 - Restaurer la mobilité des bancs alluviaux (traitement de la végétation - voir A22) C22 - Restaurer la mobilité des berges (voir A44) C23 - Restaurer un plancher alluvial (apport ou blocage de galets)
	C3 - Améliorer la continuité des flux liquides et solides (alluvions)	C31 - Améliorer la continuité des écoulements à l'étiage C32 - Améliorer la continuité des écoulements en crue (voir B44, B45, C12) C33 - Améliorer la continuité du transport solide par charriage (galets) (voir A22, A44) C34 - Définir des mesures compensatoires à la perte de continuité des flux solides C35 - Associer le RTM à la gestion de la continuité du transport solide par charriage (galets)
	Autre (préciser)	entretien de l'accélérateur
	Autre (préciser)	
D - Gestion de l'état et du fonctionnement biologiques	D1 - Améliorer la qualité de l'eau	D11 - Diminuer le nombre de rejets directs d'eau dans les cours d'eau D12 - Equiper les nouvelles implantations pour l'assainissement des eaux usées D13 - Améliorer les capacités des systèmes d'épuration des eaux et leur efficacité D14 - Supprimer/traiter des dépôts/décharges situés dans l'espace de mobilité (voir E14) D15 - Poursuivre la mise en œuvre du plan de gestion des déchets flottants (voir E13)
	D2 - Améliorer la continuité pour les poissons migrateurs	D21 - Supprimer des ouvrages faisant obstacle à la migration des poissons D22 - Equiper les ouvrages transversaux pour les rendre franchissables
	D3 - Préserver/restaurer les annexes hydrauliques et les zones humides	D31 - Préserver les zones humides et annexes associées aux cours d'eau D32 - Restaurer les zones humides et annexes associées aux cours d'eau
	Autre (préciser)	améliorer alevinage (pêche + tourisme)
	Autre (préciser)	privilégier gestion patrimoniale à partir des souches locales
E - Valorisation patrimoniale et touristique	E1 - Préserver ou améliorer la qualité paysagère	E11 - Respecter des règles d'urbanisme adaptées (voir PPRN) E12 - Stopper les pratiques indésirables (dépôt sauvage, etc.) E13 - Traiter les accumulations de déchets flottants (voir D15) E14 - Traiter les sites de décharges (voir D14)
	E2 - Améliorer les accès et les cheminements le long du fleuve	E21 - Favoriser la création d'itinéraires riverains ouverts au public (piétons, cyclistes...) E22 - Favoriser les accès aux cours d'eau
	E3 - Améliorer ou développer la navigation de loisir	E31 - Traiter ponctuellement les problèmes de franchissement d'ouvrages E32 - Traiter ponctuellement les problèmes de déchets dangereux
	E4 - Améliorer/développer la connaissance des cours d'eau et du patrimoine associé	E41 - Compléter et formaliser l'inventaire du patrimoine culturel lié à l'eau E42 - Faire connaître le patrimoine naturel, paysager et culturel lié à l'eau
	Autre (préciser)	implantation d'une microcentrale électrique (projet)
	Autre (préciser)	création d'un pont pour boulevard périphérique projet
	Autre (préciser)	SMDRA organise réunion de concertation sur bastan (mise en valeur des sentiers touristiques)
F - Gouvernance	F1 - Améliorer la gouvernance du gage de Pau	F11 - Créer une structure gestionnaire unique F12 - Adopter un territoire et des compétences adaptés F13 - Renforcer la coordination entre les gestionnaires (65 et 64)
	Autre (préciser)	maintien des brigades vertes
	Autre (préciser)	souhait que le comité de rivière soit plus actif et à l'écoute